

N° 97-10 au catalogue

**LA SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DANS LE
CADRE DE L'EDTR ET DE L'EPA**

Numéro d'enregistrement du produit 75F0002M

Mai 1997

Nathalie Noreau, Division des enquêtes-ménages

Alison Hale, Division des enquêtes-ménages

Philip Giles, Division des enquêtes-ménages

La série des documents de travail sur la Dynamique du revenu et du travail est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait au Programme sur la dynamique du revenu et du travail. Elle est une continuation de la Série de documents de recherche de l'EDTR. Ces documents sont disponibles en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec l'Unité de diffusion, Édifice Jean-Talon, 7^e étage, section C6, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: DYNAMIQUE@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-4633; ou par télécopieur au (613) 951-3012.

SOMMAIRE

La comparaison des données de la situation vis-à-vis de l'activité de l'EDTR avec celles de l'Enquête sur la population active (EPA) nécessite la prise en compte de certaines différences entre les deux enquêtes, puisqu'elles influencent la classification de la population active. Parmi celles-ci, on compte le fait que l'EDTR possède une période de référence et de rappel d'un an, comparativement à la semaine précédant la collecte dans le cas de l'EPA. L'EDTR produit donc un aperçu hebdomadaire de la situation vis-à-vis de l'activité, avec comme objectif d'assurer la plus grande uniformité possible avec l'EPA. Mais étant donné que la collecte des données diffère considérablement entre les deux enquêtes, l'uniformité n'est possible qu'au niveau conceptuel.

Ce document présente les résultats de cette comparaison de données pour l'année de référence 1993. On y compare notamment le nombre de personnes occupées ou en chômage au sein des deux sources de données. Il en ressort un niveau et un taux de chômage plus faible au sein de l'EDTR, combiné à un niveau d'emploi plus élevé pour cette dernière. La cause majeure de ces différences tient essentiellement à l'effet de "télescopage" dû à la longue période de rappel de l'EDTR. Finalement, en plus de la comparaison entre les deux enquêtes, ce document de travail met en relief les transitions d'un statut d'activité à un autre sur le marché du travail découlant de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Contexte	1
2. Comment mesure-t-on la situation vis-à-vis de l'activité dans le cadre de l'EDTR	5
3. Résultats basés sur les semaines de référence de l'EPA et sur les semaines correspondantes de l'EDTR	7
4. Mesures d'incidence mensuelle	12
A) Nombre de personnes occupées par mois	12
B) Nombre de personnes au chômage par mois	15
5. Périodes de chômage	17
A) Périodes non terminées en décembre 1993	17
B) Périodes de chômage tronquées (EDTR seulement)	18
6. Transitions sur le marché du travail (EDTR seulement)	24
7. Conclusion	28
ANNEXE A: Algorithme pour la détermination de la situation vis-à-vis de l'activité à partir des données de l'EDTR	30
ANNEXE B: Algorithme pour la détermination de la situation vis-à-vis de l'activité à partir des données de l'EPA	34

1. CONTEXTE

Parmi les considérations importantes relatives à la conception de l'EDTR figurait l'adhésion à des concepts et à des normes utilisés dans le cadre d'autres enquêtes. On voulait ainsi éviter de *réinventer la roue*, produire des données avec lesquelles les utilisateurs étaient à l'aise et permettre des comparaisons entre les données de diverses enquêtes. L'Enquête sur la population active (EPA) fait partie des enquêtes dont des éléments ont été *empruntés* pour l'EDTR. Les comparaisons entre l'EDTR et l'EPA sont intéressantes, du fait que les deux enquêtes peuvent fournir des renseignements complémentaires aux analystes. La présente étude donne un aperçu global d'une variable importante : la classification de la population active ou situation vis-à-vis de l'activité.

L'EPA est une enquête auprès des ménages qui est effectuée sur une base mensuelle par Statistique Canada. Depuis son avènement, en 1945, elle a toujours eu pour objectif de diviser la population en âge de travailler en trois catégories s'excluant mutuellement - les occupés, les chômeurs et les inactifs - ainsi que de fournir des données descriptives et explicatives pour chacune de ces catégories. Ces catégories servent à désigner ce que l'on appelle la situation d'une personne vis-à-vis de l'activité. Le présent document vise à comparer les données de l'EPA et de l'EDTR sur la situation vis-à-vis de l'activité pour 1993.

Les concepts de l'emploi et du chômage sont dérivés de la théorie de l'offre de main-d'oeuvre comme facteur de production. La production dont il est question correspond, quant à elle, aux biens et aux services compris dans le Système de comptabilité nationale. C'est pourquoi le travail ménager non rémunéré et le travail bénévole ne sont pas comptabilisés comme du travail aux fins de l'enquête, même

si ces activités ne diffèrent pas nécessairement du travail rémunéré, tant par l'objectif visé que par la nature des tâches effectuées.

Même si on utilise les heures-personnes comme unité logique et précise de mesure de l'offre totale de main-d'oeuvre, les modalités conceptuelles de l'enquête nécessitent que les divers membres de la population soient classifiés comme occupés, chômeurs ou inactifs. Ainsi, les personnes qui **fournissent** des services au cours de la période de référence, peu importe la quantité fournie, sont classées comme occupées, tandis que celles qui **offrent** leurs services sur le marché du travail (encore une fois, peu importe la quantité) sont classées comme chômeuses. Les autres, c'est-à-dire celles qui ne fournissent ni n'offrent leurs services, sont classées comme inactives.

Les concepts et définitions de l'emploi et du chômage adoptés dans le cadre de l'enquête sont fondés sur ceux préconisés par l'Organisation internationale du travail (OIT).

EMPLOI : Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence :

- (a) ont fait un travail quelconque dans l'exercice d'une profession ou dans une entreprise, c'est-à-dire un travail rémunéré par un employeur ou un travail indépendant. Cela comprend le travail familial non rémunéré, lequel est défini comme le travail non rémunéré pour le compte d'une exploitation agricole ou une entreprise ou relativement à l'exercice d'une profession, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement; ou
- (b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour une des raisons suivantes : maladie ou invalidité, obligations personnelles ou familiales, vacances, conflit de

travail ou autres raisons (sont exclues les personnes mises à pied ou qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure déterminée).

CHÔMAGE : Compte tenu du fait que le chômage est perçu comme une offre de main-d'oeuvre non utilisée, sa définition opérationnelle est fondée principalement sur la recherche d'emploi et la disponibilité pour travailler. Tout en étant appropriées du point de vue conceptuel, les activités de recherche d'emploi peuvent, dans le cadre d'une enquête auprès des ménages, être mesurées de façon objective et constante au fil des ans. La définition du chômage est donc la suivante :

Les chômeurs sont les personnes qui, durant la semaine de référence :

- a) étaient mises à pied de façon temporaire, mais s'attendaient à être rappelées et étaient prêtes à travailler, ou
- b) étaient sans travail, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient prêtes à travailler, ou
- c) devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes, et étaient prêtes à travailler.

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui ont déclaré n'avoir aucune raison pour ne pas prendre un emploi approprié pendant la semaine de référence (ou être rappelées en cas de mise à pied temporaire), ou ne pouvoir en prendre un en raison d'un empêchement temporaire, par exemple : la maladie ou l'invalidité, les obligations personnelles ou familiales, ou parce qu'elles avaient déjà un emploi devant commencer dans un avenir rapproché, ou encore parce qu'elles étaient en vacances (avant 1997, les personnes en vacances n'étaient pas considérées comme prêtes à travailler.) Les étudiants à plein temps qui fréquentent un établissement d'enseignement et qui cherchent un emploi à plein temps ne sont pas considérés comme prêts à travailler durant la semaine de référence. Ils sont

considérés comme cherchant un emploi d'été, un emploi dans le cadre d'un programme d'alternance travail-études ou un emploi permanent devant commencer à une date ultérieure. Ils ne font par conséquent pas partie de l'offre de main-d'oeuvre.

Il convient de souligner que dans la définition qui précède, deux groupes de personnes n'ont pas à chercher un emploi : les personnes mises à pied de façon temporaire et les personnes qui ont déjà un emploi qui doit commencer à une date définie dans l'avenir. Les personnes mises à pied sont incluses parmi les chômeurs du fait que leur attente du retour au travail traduit bien leur volonté de fournir leurs services. Un argument similaire est utilisé pour les personnes qui commenceront un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes ou moins.

Enfin, pour mesurer la recherche d'emploi et identifier les chômeurs, on utilise pour l'EPA une période de recherche de quatre semaines, même si la période de référence servant à déterminer les personnes en chômage n'est que d'une semaine. L'écart se justifie du fait des délais que comporte inévitablement la recherche d'emploi (par exemple, les périodes d'attente qui suivent la présentation de demandes d'emploi). Il faut donc que l'élément actif de la recherche d'emploi soit mesuré sur une période supérieure à une semaine, si on veut obtenir une mesure globale des activités de recherche d'emploi.

INACTIFS : Les personnes inactives sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ne voulaient ou ne pouvaient offrir ou fournir leurs services compte tenu de la situation du marché du travail, c'est-à-dire celles qui étaient ni occupées, ni en chômage.

La situation vis-à-vis de l'activité est déterminée pour une période d'une semaine à la fois dans le cadre de l'EPA et de l'EDTR : pour la semaine de référence de l'enquête chaque mois, dans le cas de l'EPA, et pour chaque semaine de la période de référence, dans le cas de l'EDTR.

Dans un contexte longitudinal, la situation hebdomadaire vis-à-vis de l'activité comporte plusieurs utilisations valables. On peut notamment examiner la durée de chaque état, par exemple, la durée des périodes de chômage. On peut aussi examiner les transitions, par exemple, comparer les personnes qui ont quitté la population active, selon qu'elles étaient occupées ou en chômage. En résumant les valeurs hebdomadaires, on peut produire des mesures annuelles, par exemple, le nombre de chômeurs à un moment donné au cours de l'année. Ces mesures annuelles peuvent être comparées au taux d'incidence mensuel produit dans le cadre de l'EPA, en vue de déterminer la dynamique de la population active. Par exemple, si le taux de chômage mensuel se situe autour de 10 % pour l'année et que le taux de chômage annuel (personnes en chômage à un moment ou à un autre au cours de l'année en pourcentage des personnes actives à un moment ou un autre au cours de l'année) est d'environ 12 %, on pourrait conclure que la situation n'évolue pas beaucoup et que la plupart des personnes en chômage tendent à le demeurer pendant de longues périodes. En réalité, le taux annuel de chômage se situe autour de 20 à 25 %, ce qui illustre le grand nombre de transitions entre les trois catégories.

2. COMMENT MESURE-T-ON LA SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ DANS LE CADRE DE L'EDTR

L'EDTR produit un aperçu hebdomadaire de la situation vis-à-vis de l'activité, avec comme objectif d'assurer la plus grande uniformité possible avec l'Enquête

sur la population active. Étant donné que la collecte des données diffère considérablement entre les deux enquêtes, l'uniformité n'est possible qu'au niveau conceptuel. Les annexes A et B énoncent les algorithmes servant à déterminer la situation vis-à-vis de l'activité dans le cadre de l'EDTR et de l'EPA, respectivement.

Les différences découlent principalement du fait que l'EDTR remonte un an en arrière, tandis que l'EPA se rapporte à la semaine précédente. On pourrait s'attendre à ce que les données de l'EDTR fassent l'objet d'un *téléscopage+. Ainsi, la qualité des données serait moins grande pour la partie initiale que pour la dernière partie de l'année de référence, étant donné que la période dont il faut se rappeler est plus longue. Les répondants pourraient avoir du mal à faire la différence entre des événements qui se sont produits juste avant le début de la période de référence et ceux qui se sont produits au cours de celle-ci. Les courtes périodes de chômage et les emplois à court terme, par exemple, pourraient faire l'objet d'une sous-déclaration dans le cadre de l'EDTR.

De façon plus particulière, il semble assez difficile pour une personne en chômage de se rappeler de toutes les périodes où elle était prête à travailler. Parmi les autres écarts du point de vue de la déclaration figure le concept *de l'emploi qui doit commencer ultérieurement+. Dans le cadre de l'EPA, on peut demander au moment *approprié+ à une personne si elle doit commencer un emploi à une date déterminée dans l'avenir. Pour l'EDTR, on arrive au concept équivalent en demandant la date de l'offre d'emploi, ainsi que la date de début de l'emploi.

Le questionnaire d'enquête a été conçu de façon à tenir compte de la capacité des répondants à déclarer des données détaillées pour une année de référence, et prévoit certaines mesures pour aider les répondants à se remémorer des périodes.

Les données sont recueillies au moyen de l'interview assistée par ordinateur. Les détails relatifs aux questionnaires de l'EDTR sont fournis chaque année dans la série des documents de travail. L'étape initiale consiste à demander au répondant de dresser une liste de tous les emplois qu'il a occupés au cours de l'année précédente, et de fournir la date de début et de fin de chacun. À partir de ces dates, on calcule automatiquement les dates de début et de fin des périodes de chômage, et on les confirme auprès des répondants. Cette étape peut donner lieu au rajustement des dates d'emploi. Pour aider les répondants à se rappeler les dates, on leur fournit des données de l'interview précédente. Dans ce contexte, les périodes d'emploi et de chômage qui n'étaient pas terminées à la fin de l'année de référence précédente sont indiquées au répondant. (Ce processus est appelé *interview avec rétro-information+.)

Lorsqu'un nouvel emploi est déclaré, on demande au répondant comment il l'a obtenu, afin qu'il puisse se souvenir de ses activités de recherche d'emploi. Des questions sont posées au sujet des activités de recherche d'emploi pour chaque période de chômage, plutôt que pour l'ensemble de l'année. Les absences du travail (par opposition aux périodes de chômage) sont déterminées dans le contexte de chaque emploi. Ces renseignements permettent de façon plus particulière de déterminer les périodes de mise à pied temporaires et saisonnières.

3. RÉSULTATS BASÉS SUR LES SEMAINES DE RÉFÉRENCE DE L'EPA ET SUR LES SEMAINES CORRESPONDANTES DE L'EDTR

L'analyse et la comparaison des résultats de deux enquêtes doivent, dans la mesure du possible, être effectuées en utilisant des données comparables. C'est ce que nous tentons de faire ici en comparant les données mensuelles de l'EPA (recueillies

pour une semaine de référence spécifique) avec les données de l'EDTR correspondant le plus possible à la semaine de référence de l'EPA. Les données d'intérêt pour cette comparaison sont la population active, la population occupée, le chômage, le taux d'activité de même que le taux de chômage (tableau 1 et graphiques A à E).

Ce qui ressort à première vue des données de ces deux enquêtes est la variation saisonnière semblable qui caractérise chaque série. Ces dernières ne présentent cependant pas toutes la même tendance. Ainsi, la population active, l'emploi et le taux d'activité présentent des résultats beaucoup plus élevés durant les mois d'été, contrastant avec les mois d'hiver. Les autres séries présentent des résultats relativement plus stables d'un mois à l'autre.

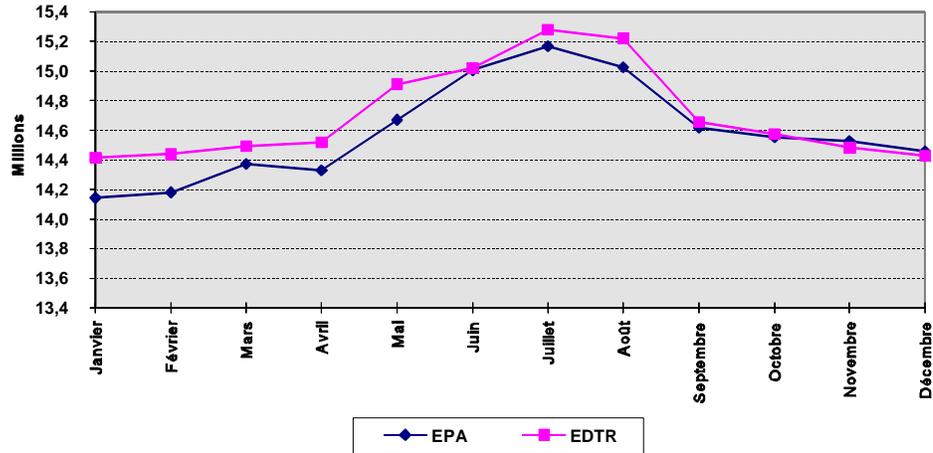
Tableau 1: Indicateurs du marché du travail selon l'EPA et l'EDTR

MOIS	POPULATION ACTIVE		TAUX D'ACTIVITÉ		EMPLOI		CHÔMAGE		TAUX DE CHÔMAGE	
	EPA	EDTR	EPA	EDTR	EPA	EDTR	EPA	EDTR	EPA	EDTR
	'000		%		'000		'000		%	
Janvier	14 140	14 413	70,2	71,9	12 449	13 015	1 692	1 398	12,0	9,7
Février	14 181	14 440	70,2	72,1	12 508	13 051	1 673	1 389	11,8	9,6
Mars	14 372	14 494	71,1	72,3	12 581	13 109	1 790	1 384	12,5	9,6
Avril	14 329	14 517	70,8	72,5	12 620	13 181	1 708	1 336	11,9	9,2
Mai	14 670	14 911	72,4	74,4	12 987	13 504	1 683	1 407	11,5	9,4
Juin	15 006	15 022	73,9	75,0	13 367	13 719	1 639	1 303	10,9	8,7
Juillet	15 166	15 279	74,6	76,3	13 418	13 817	1 748	1 462	11,5	9,6
Août	15 026	15 221	73,8	76,0	13 365	13 791	1 661	1 430	11,1	9,4
Septembre	14 616	14 657	71,7	73,0	13 113	13 470	1 503	1 187	10,3	8,1
Octobre	14 553	14 573	71,4	72,7	13 053	13 396	1 500	1 176	10,3	8,1
Novembre	14 522	14 481	71,1	72,3	12 960	13 240	1 562	1 240	10,8	8,6
Décembre	14 458	14 428	70,7	72,0	12 852	13 148	1 606	1 280	11,1	8,9

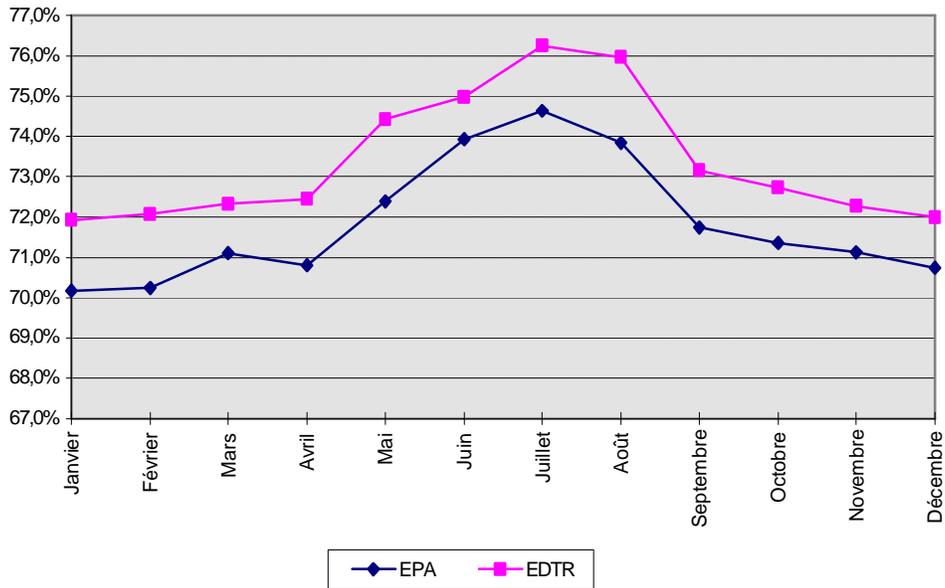
Une autre observation concerne les résultats tantôt plus élevés, tantôt plus faibles de l'EPA par rapport à l'EDTR. En effet, les séries de données de chômage et de taux de chômage affichent des résultats supérieurs au sein de l'EPA, alors qu'il s'agit de l'inverse pour ce qui est des autres données. À cet égard, il est possible que l'EDTR ait tendance à sous-estimer les courtes périodes de chômage en raison des difficultés liées au télescopage. En effet, on peut s'attendre à ce que les répondants trouvent difficile de se remémorer leurs périodes sans emploi relativement courtes survenues au début de l'année précédente. Il semblerait que la rétro information puisse contribuer à atténuer ce problème, mais non l'éliminer. Il est donc justifiable d'observer des valeurs de chômage plus élevées au sein de l'EPA.

Les autres variables, quant à elles, sont supérieures au sein de l'EDTR en raison des procédures de rappel utilisées au cours de l'entrevue pour rappeler aux gens leurs emplois déclarés lors de l'entrevue de l'année précédente. Les données liées à l'emploi ont donc tendance à être surestimées lors de cette enquête. L'effet combiné de la sous-estimation du chômage et de la surestimation de l'emploi produit donc l'effet mitigé observé dans la comparaison des données sur la population active des deux enquêtes.

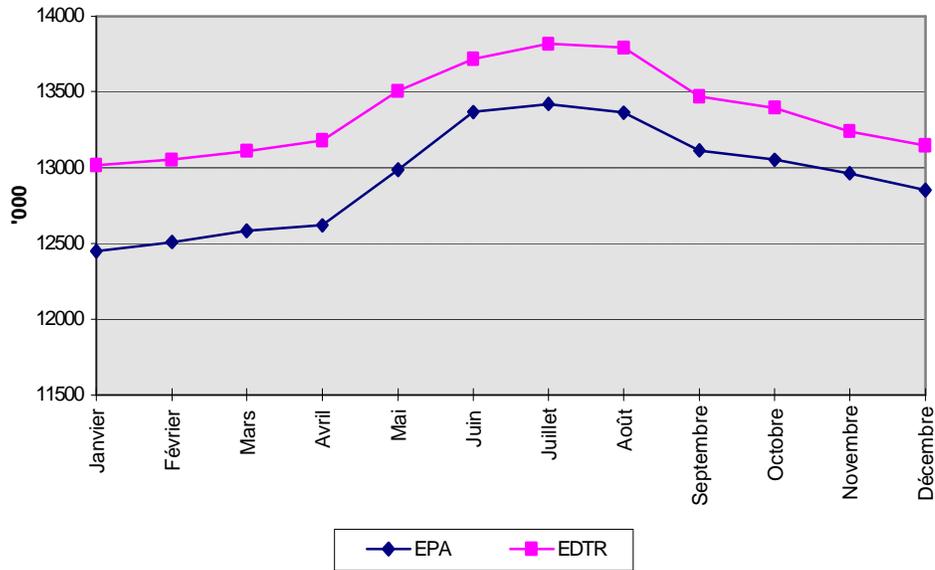
Graphique A: Population active selon l'EPA et l'EDTR, 1993



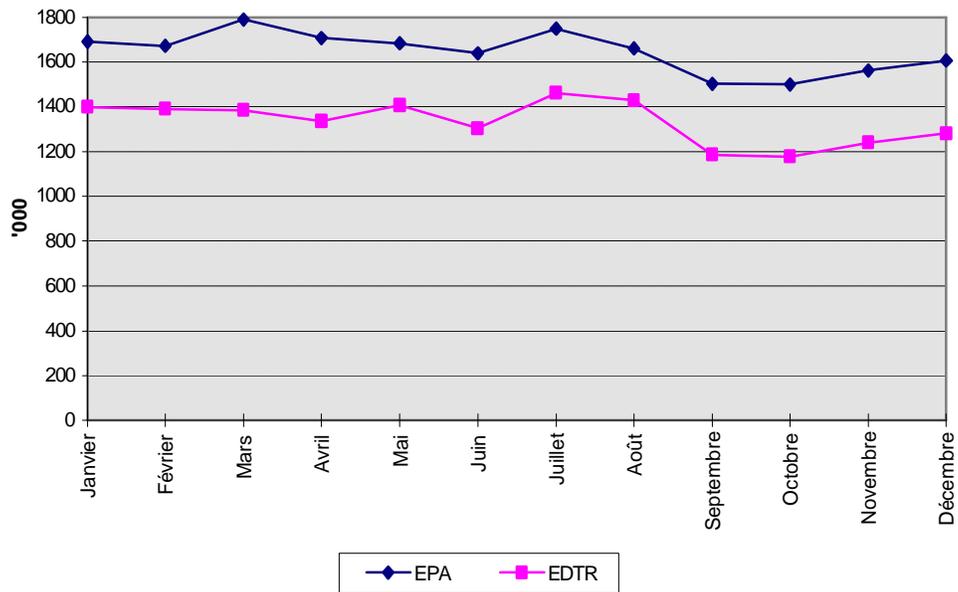
Graphique B: Taux d'activité selon l'EPA et l'EDTR, 1993



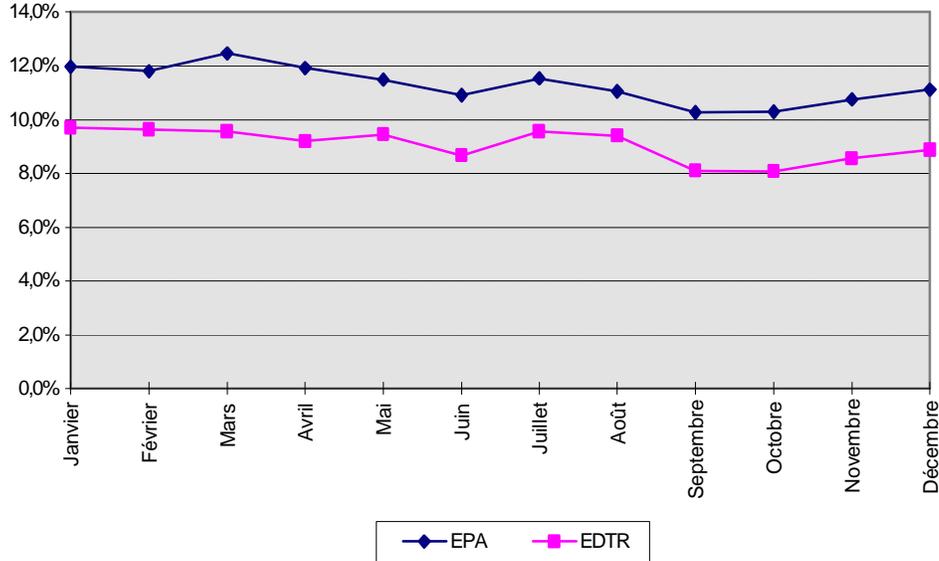
Graphique C: Nombre de personnes occupées selon l'EPA et l'EDTR, 1993



Graphique D: Nombre de personnes en chômage selon l'EPA et l'EDTR, 1993



Graphique E: Taux de chômage selon l'EPA et l'EDTR, 1993



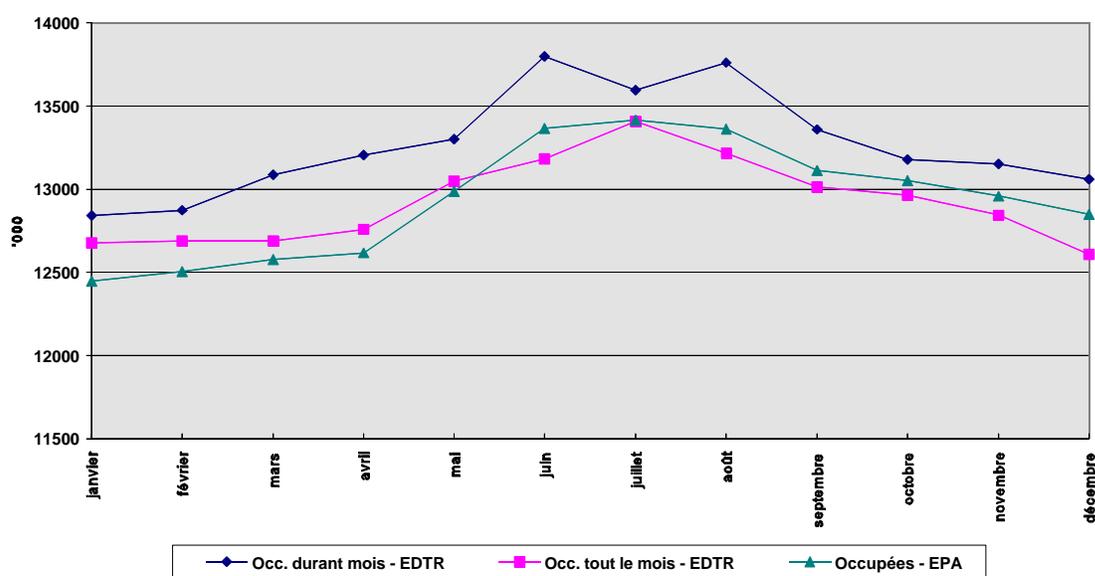
4. MESURES D'INCIDENCE MENSUELLE

a) Nombre de personnes occupées par mois

Il s'agit ici de comparer deux séries de données provenant de l'EDTR avec une série issue de l'EPA. On y retrouve notamment le nombre de personnes ayant détenu un emploi à un moment donné durant le mois (EDTR), et le nombre de personnes ayant eu un emploi durant tout le mois (EDTR), avec le nombre de personnes occupées recueilli mensuellement par l'EPA durant la semaine de référence (tableau 2 et graphique F). Ce qui ressort d'abord à première vue est que les variations saisonnières des données sont presque identiques d'une série à l'autre. L'emploi est en effet beaucoup plus élevé durant les mois d'été, et ce pour les deux enquêtes.

La série de l'EDTR "personnes occupées à un moment durant le mois (au moins une semaine)" s'apparente beaucoup plus, de par sa définition, au concept utilisé par l'Enquête sur la population active. Il en va tout autrement des données qui lui sont associées, puisque selon l'EDTR, le nombre de personnes ayant travaillé au moins une semaine durant le mois est sensiblement plus élevé que celui de l'EPA. Ces données de l'EDTR sont également supérieures au nombre de personnes ayant travaillé durant tout le mois (EDTR), ce qui était très prévisible puisque ces derniers sont inclus dans cette première série de données.

Graphique F: Nombre de personnes occupées par mois selon l'EDTR et l'EPA, 1993



Une observation intéressante est la relative faiblesse des données de l'EPA par rapport à celles provenant de l'EDTR durant les cinq premiers mois de l'année. À compter du mois de juin, cependant, les données de l'emploi de l'EPA sont plus élevées que le nombre de personnes ayant travaillé durant tout le mois (EDTR). Comme on l'a mentionné précédemment, ceci est dû au fait que l'EDTR, de par ses procédures de rappel, a tendance à surestimer l'emploi en début d'année. En

effet, bien qu'il soit facile pour les répondants de se souvenir des mois au cours desquels leurs emplois ont débuté et terminé, il est plus difficile pour eux d'y associer des dates précises. En fait, ils associent souvent ces dates aux débuts et fins de mois. Ce phénomène se trouve tout particulièrement amplifié pour les emplois détenus en début d'année, surtout s'il a fallu rappeler au répondant un emploi de courte durée qu'il a oublié de mentionner.

**Tableau 2: Personnes occupées durant tout le mois, par mois
(Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
('000)**

	Occupé durant TOUT le mois	Occupé durant le mois	Occupé
	EDTR	EDTR	EPA
Mois			
Janvier	12 678	12 843	12 449
Février	12 692	12 876	12 508
Mars	12 690	13 086	12 581
Avril	12 762	13 208	12 620
Mai	13 049	13 301	12 987
Juin	13 182	13 799	13 367
Juillet	13 408	13 597	13 418
Août	13 215	13 762	13 365
Septembre	13 013	13 360	13 113
Octobre	12 966	13 181	13 053
Novembre	12 844	13 152	12 960
Décembre	12 609	13 060	12 852

b) Nombre de personnes au chômage par mois

Tout comme pour les personnes employées, nous désirons comparer le nombre de personnes en chômage à un moment durant le mois (EDTR) et celles en chômage durant tout le mois (EDTR) avec les données de chômage de l'EPA (tableau 3 et graphique G). On n'observe pas vraiment de tendance quant aux variations saisonnières des séries des deux enquêtes. Contrairement aux données sur l'emploi, ce sont les données de l'EPA qui sont les plus élevées, et ce pour chacun des mois observés. Ceci s'explique par le fait que les périodes de chômage de courte durée sont sous-estimées par l'EDTR en raison des problèmes liés au télescopage. Ainsi, les répondants doivent tenter de se souvenir des périodes sans emploi survenues tout au long de l'année, ce qui entraîne quelques oublis pour les périodes les plus courtes. Il nous apparaît donc évident que l'EDTR classifie certaines personnes comme étant employées, lesquelles seraient considérées comme en chômage du point de vue de l'EPA.

Graphique G: Nombre de personnes en chômage par mois selon l'EDTR et l'EPA, 1993

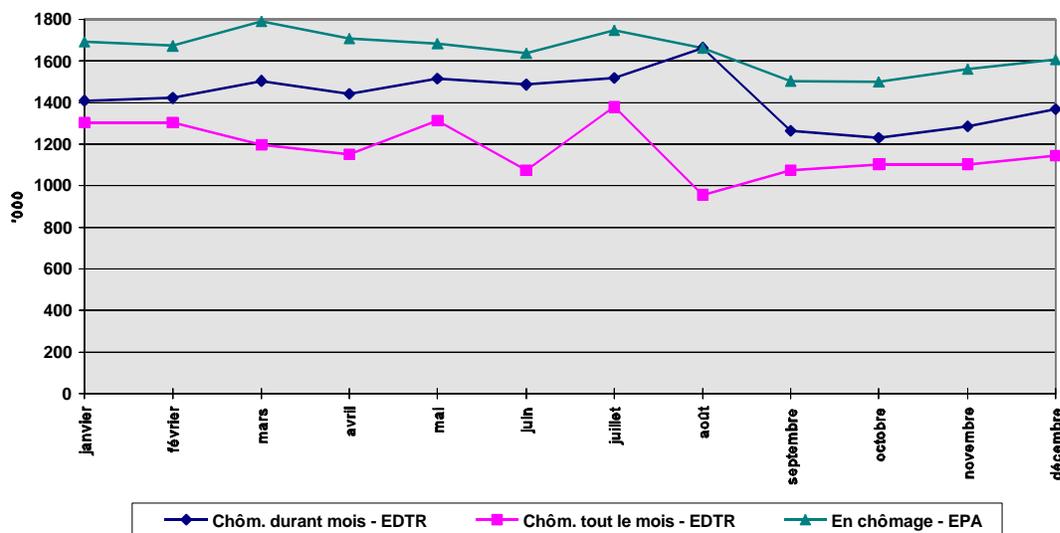


Tableau 3: Personnes en chômage durant tout le mois, par mois
(Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
 ('000)

	En chômage TOUT le mois	En chômage durant le mois	En chômage
	EDTR	EDTR	EPA
Mois			
Janvier	1 304	1 409	1 692
Février	1 304	1 422	1 673
Mars	1 197	1 504	1 790
Avril	1 149	1 441	1 708
Mai	1 311	1 516	1 683
Juin	1 072	1 487	1 639
Juillet	1 379	1 518	1 748
Août	956	1 663	1 661
Septembre	1 073	1 264	1 503
Octobre	1 103	1 231	1 500
Novembre	1 103	1 285	1 562
Décembre	1 144	1 368	1 606

Tout comme on l'a observé pour l'emploi, les données de l'EDTR sur les personnes en chômage durant tout le mois sont inférieures à celles ayant trait aux personnes en chômage pour une partie du mois uniquement.

5. PÉRIODES DE CHÔMAGE

a) Périodes non terminées en décembre 1993

Quand on parle de chômage, on fait souvent référence à la durée de ces périodes de chômage durant une année ou à un moment donné durant l'année. Au tableau 4, on peut comparer les périodes de chômage en cours au mois de décembre 1993 de l'EDTR avec celles de l'EPA. Ce que l'on retire de ces résultats est qu'il y a une sous-représentation assez marquée des très courtes périodes de chômage au sein de l'EDTR. Combiné à cela, cette enquête compte aussi un nombre considérable de très longues périodes sans emploi comparativement à l'EPA. Cette dernière observation peut s'expliquer par le fait que certains répondants n'ont pas évoqué les courtes interruptions de recherche d'emploi (intervalles où ils n'ont pas cherché d'emploi) durant de longues périodes de chômage, lesquelles se trouvent rapidement surestimées au détriment des courtes périodes. L'effet se fait donc sentir tant du côté des très courtes que des très longues périodes sans emploi.

Tableau 4: Durée des périodes de chômage en cours au mois de décembre 1993 (Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
En milliers et pourcentage (%)

Durées des périodes (sem)	Ensemble des périodes		Pourcentages cumulatifs	
	EDTR	EPA	EDTR	EPA
Total	1 315	1 590	--	--
1 à 4	171	396	13.0	24.9
5 à 13	308	424	36.4	51.6
14 à 26	232	301	54.0	70.5
27 à 52	177	220	67.5	84.3
53	427	249	100.0	100.0

b) Périodes de chômage tronquées (EDTR seulement)

Les périodes de chômage en 1993 peuvent être divisées en quatre catégories: tronquées à gauche, à droite, à gauche et à droite, ou non tronquées.

- < Tronquée à gauche: signifie que la période a débuté AVANT l'année 1993 et qu'elle s'est terminée avant la fin de cette année.
- < Tronquée à droite: cette période a commencé au cours de l'année 1993 et s'est terminée APRÈS la fin de cette même année.
- < Tronquée à gauche et à droite à la fois: cela signifie qu'elle a commencé AVANT 1993 et s'est terminée APRÈS cette année.
- < Non tronquée: cette période a pour sa part débuté ET pris fin EN 1993.

Les tableaux 5 et 6 présentés dans cette étude contiennent des données relatives aux périodes de chômage tronquées. Ils nous indiquent notamment qu'au total, la moitié des périodes de chômage avaient une durée de dix semaines ou moins.

Cette forte proportion de périodes de courte durée provient en très grande majorité des périodes d'absence non tronquées. En effet, 52% des personnes dont la période de chômage a eu lieu entre le début et la fin de l'année 1993 ont passé entre 1 et 5 semaines sans emploi. Les graphiques H et I illustrent aussi les résultats.

**Tableau 5: Durée des périodes de chômage selon qu'elles soient tronquées à gauche ou à droite
(Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
('000)**

	Total	Période tronquée à gauche			
		Oui		Non	
		Période tronquée à droite		Période tronquée à droite	
		Oui	Non	Oui	Non
Total	4 135	427	924	888	1 895
Durée période de chômage (sem)					
1 à 5	1 311	0	114	214	983
6 à 10	805	0	114	168	524
11 à 15	440	0	149	127	164
16 à 20	409	0	184	101	123
21 à 25	217	0	113	61	42
26 à 30	200	0	79	82	39
31 à 35	129	0	76	43	10
36 à 40	78	0	33	37	8
41 à 45	68	0	37	30	1
46 à 52	51	0	25	26	0
53	427	427	0	0	0

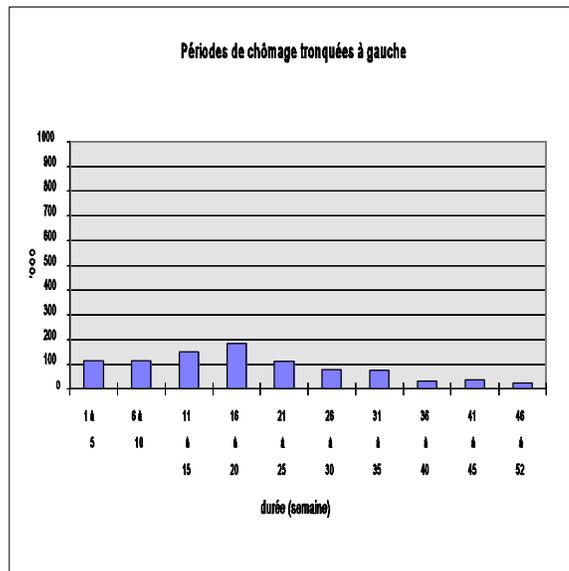
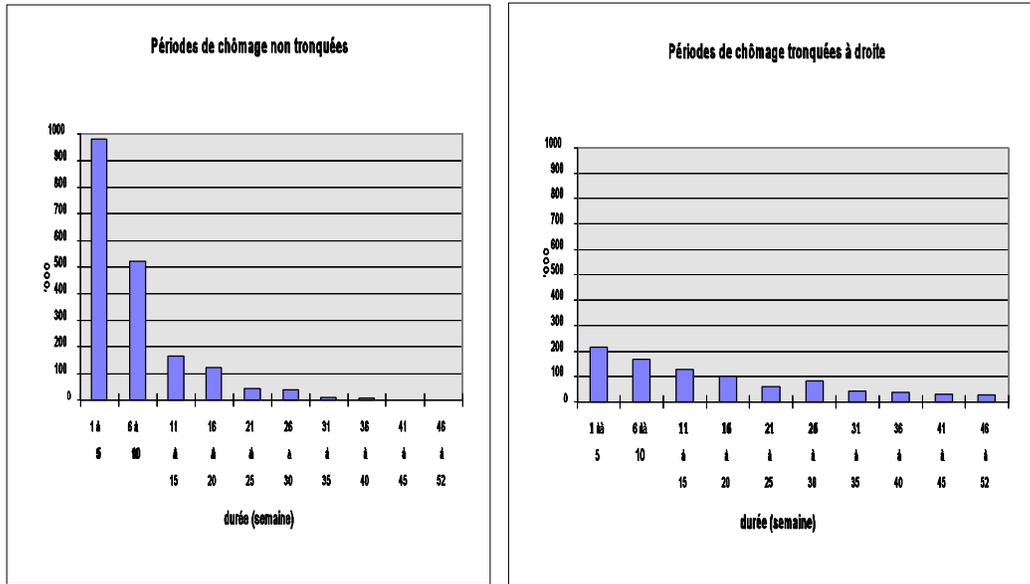
Tableau 6: Durée des périodes de chômage selon qu'elles soient tronquées à gauche ou à droite
(Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
 En pourcentage (%)

	Total	Période tronquée à gauche			
		Oui		Non	
		Période tronquée à droite		Période tronquée à droite	
		Oui	Non	Oui	Non
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Durée période de chômage (sem.)					
1 à 5	31.7	0.0	12.3	24.1	51.9
6 à 10	19.5	0.0	12.3	18.9	27.7
11 à 15	10.6	0.0	16.1	14.3	8.6
16 à 20	9.9	0.0	19.9	11.4	6.5
21 à 25	5.2	0.0	12.2	6.9	2.2
26 à 30	4.8	0.0	8.5	9.2	2.1
31 à 35	3.1	0.0	8.2	4.8	0.5
36 à 40	1.9	0.0	3.6	4.2	0.4
41 à 45	1.6	0.0	4.0	3.4	0.0
46 à 52	1.2	0.0	2.7	2.9	0.0
53	10.3	100.0	0.0	0.0	0.0

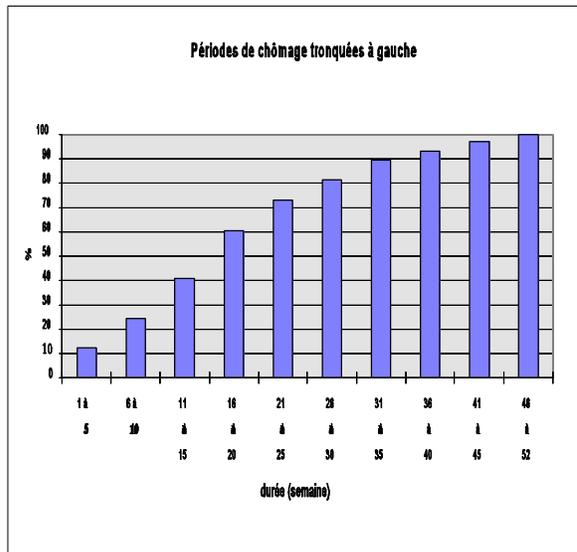
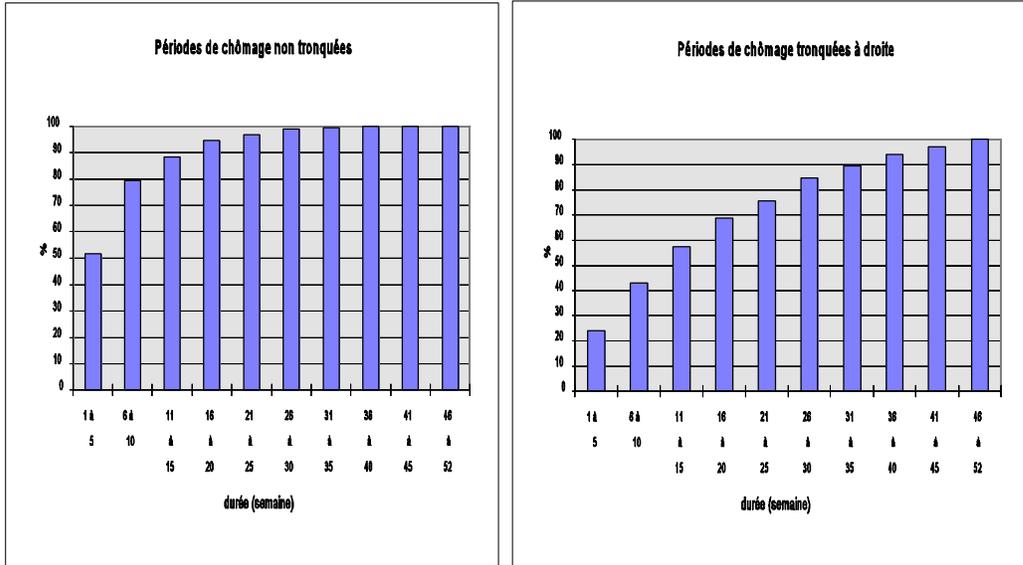
Trente-six pour cent des personnes ayant eu une période de chômage tronquée à gauche (commencée avant 1993 et terminée au cours l'année) ont connu des périodes s'étendant de 11 à 20 semaines. Pour celles dont la période a débuté durant 1993 et s'est terminée après la fin de l'année (tronquée à droite uniquement), 43% ont connu entre une et dix semaines de chômage.

Par définition, le nombre de personnes dont la période de chômage était de 53 semaines provient en totalité du groupe ayant connu une période tronquée tant à gauche qu'à droite. Ces personnes ont donc passé l'année entière en chômage, sans compter les semaines de chômage potentielles ayant précédé et succédé le début et la fin de l'année. Comme on l'a mentionné ci-haut, l'EDTR a tendance à surestimer les périodes de chômage de 53 semaines. En effet, lorsque l'on demande à un répondant ayant été à la recherche d'un emploi durant presque toute l'année, on doit s'attendre à ce que certains d'entre-eux oublient de courtes périodes d'inactivité (sans recherche d'emploi). Ces courtes périodes durant lesquelles les répondants sont inactifs deviennent en fait des périodes de chômage comptabilisées par l'EDTR.

Graphique H: Périodes de chômage tronquées à droite, à gauche, ou non tronquées selon l'EDTR, 1993



Graphique I: Périodes de chômage tronquées à droite, à gauche, ou non tronquées en pourcentage cumulatifs selon l'EDTR, 1993



6. TRANSITIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EDTR SEULEMENT)

Les trois situations vis-à-vis de l'activité sont les suivantes:

- < Occupé
- < En chômage
- < Hors de la population active (inactif).

Ainsi, lorsque l'on parle de transitions sur le marché du travail, on entend le passage d'une personne d'une situation à une autre, laquelle doit être différente de la situation initiale. Au tableau 7, on peut voir que la grande majorité des canadiens âgés entre 16 et 69 ans n'ont connu aucune transition au cours de l'année 1993 (79,0% d'entre-eux). Une forte proportion ont cependant vécu une ou deux transitions durant cette même année (16,3%). Les personnes ayant changé de situation plus de deux fois sont pour leur part très peu nombreuses et ne représentent que 4,7% des canadiens.

**Tableau 7: Nombre de transitions de situation sur le marché du travail
(Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
En milliers et pourcentage (%)**

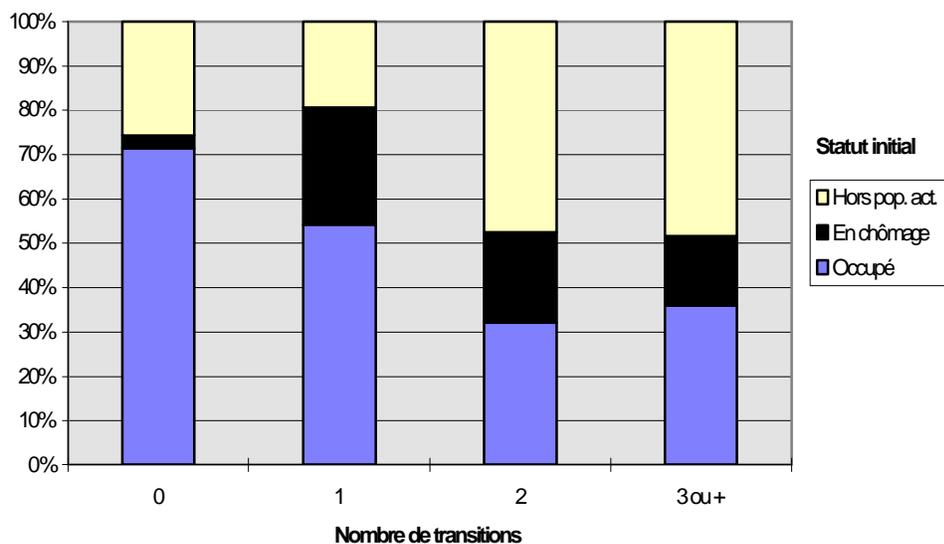
	Total	Proportion
Total	20 094	100.0
Nb transitions sur marché du travail		
0	15 867	79.0
1	1 713	8.5
2	1 563	7.8
3	637	3.2
4	204	1.0
5	62	0.3
6	31	0.2
7	3	0.0
8	6	0.0
9	5	0.0
10	2	0.0
11	1	0.0

Si on considère plus en détail ces transitions sur le marché du travail (tableau 8 et graphique J), on peut constater que la majorité des personnes n'ayant vécu aucune transition au cours de 1993 étaient des personnes occupées en début d'année, suivies de celles qui étaient hors de la population active. Par ailleurs, les personnes ayant proportionnellement le plus changé de situation en 1993 sont celles qui ont débuté l'année en chômage, lesquelles ont eu un nombre moyen de transition de 1,24. En fait, 68% des gens en chômage en janvier 1993 ont connu au moins une transition au cours de l'année.

Tableau 8: Nombre de transitions quant à la situation vis-à-vis de l'activité selon la situation initiale
(Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
 ('000)

	Total	Nombre de transition sur le marché du travail				Valeur moyenne
		Aucune	Une	Deux	Trois ou plus	
Total	19 616	15 389	1 713	1 563	951	0.41
Situation vis-à-vis de l'activité en début d'année						
Occupé	12 783	11 014	927	501	341	0.25
En chômage	1 352	427	455	320	150	1.24
Hors de la population active	5 481	3 948	331	742	460	0.62
Ne sait pas	478	478	0	0	0	0,00

Graphique J: Proportion détenue par chaque statut initial par rapport au total selon le nombre de transitions



En terme de nombre, cependant, on compte beaucoup plus de transitions chez les personnes ayant eu un emploi en début d'année puisque ce bassin est à la base largement supérieur aux autres situations initiales.

Finalement, il peut s'avérer très intéressant de voir combien on compte de transitions d'une situation à l'autre entre deux semaines consécutives (tableau 9). Tout d'abord, on ne comptabilise pas les transitions entre situations semblables d'une semaine à l'autre (c'est à dire entre occupé et occupé, par exemple). En outre, on peut voir qu'un nombre relativement grand de transitions ont eu lieu entre la situation "en chômage" et celle "occupé" (2 243 000 transitions entre deux semaines). En fait, 80% des transitions originant de la situation "en chômage" se sont soldées par une situation "occupé". En contrepartie, 52% des transitions vécues par les personnes occupées durant une semaine donnée ont donné lieu à une situation d'inactivité la semaine suivante.

Tableau 9: Transitions quant à la situation vis-à-vis de l'activité d'une semaine à l'autre (Population âgée de 16 à 69 ans / Année de référence 1993)
('000)

	Total	Nouvelle situation ²		
		Occupé	En chômage	Hors de la pop. Active
Total	8 209	3 164	2 783	2 262
Situation initiale ¹				
Occupé	3 262	0	1 575	1 686
En chômage	2 819	2 243	0	576
Hors de la population active	2 128	921	1 208	0

¹ La situation initiale est celui des répondants durant une semaine donnée.

² La nouvelle situation est celui détenu au cours de la semaine suivante.

7. CONCLUSION

La comparaison des données de la situation vis-à-vis de l'activité de l'EDTR avec celles de l'EPA nécessite la prise en compte de certaines différences entre les deux enquêtes, à commencer par la collecte des données. En effet, l'EDTR possède une période de référence et de rappel d'un an, comparativement à la semaine précédente dans le cas de l'EPA. Une autre différence importante se trouve dans la détermination de la situation vis-à-vis de l'activité. Ainsi, bien que ces enquêtes produisent toutes deux une variable hebdomadaire de situation vis-à-vis de l'activité, celle de l'EPA est basée sur la semaine de référence de chaque enquête mensuelle, alors que celle de l'EDTR se rapporte à chaque semaine de l'année de référence. La comparaison se trouve facilitée lorsque l'on considère les valeurs mensuelles de cette variable pour les deux enquêtes.

Les résultats de cette comparaison s'avèrent relativement satisfaisants et intéressants. On a d'abord établi un parallèle entre les données des deux enquêtes pour différents indicateurs du marché du travail. Il en ressort notamment un niveau et un taux de chômage plus faible au sein de l'EDTR, combiné à un niveau d'emploi plus élevé pour cette dernière. Ces séries ont cependant des variations saisonnières semblables.

La comparaison du nombre de personnes occupées ou en chômage des deux sources de données révèle à peu près les mêmes résultats. Ceci est principalement dû au fait que l'EDTR, de par ses procédures de rappel aux répondants au cours de l'interview, a tendance à surestimer l'emploi en début d'année. De plus, les problèmes associés au télescopage ont tendance à entraîner une sous-estimation des courtes périodes de chômage. Par ailleurs, les statistiques de l'EDTR relatives aux périodes de chômage tronquées indiquent que la moitié de ces périodes ont été

d'une durée de dix semaines ou moins en 1993, alors que 10% des chômeurs ont connu une période de 53 semaines ou plus. Cette dernière proportion a cependant tendance à être surestimée, puisque certaines personnes ont été inactives à un moment durant l'année et ont omis de le déclarer.

Quant aux transitions d'un statut d'activité sur le marché du travail à un autre, l'EDTR révèle que 16% des Canadiens en ont vécu une ou deux durant l'année. Proportionnellement, les gens en chômage en début d'année ont été plus nombreux à vivre une transition en 1993 (68%). Finalement, le plus grand nombre de transitions s'est produit de la situation "en chômage" à la situation "occupé".

ANNEXE A : ALGORITHME POUR LA DÉTERMINATION DE LA SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ À PARTIR DES DONNÉES DE L'EDTR

La présente annexe comprend les spécifications relatives à la détermination de la situation hebdomadaire vis-à-vis de l'activité pour l'EDTR. La même logique pourrait être appliquée pour la détermination de la situation mensuelle vis-à-vis de l'activité. Les valeurs possibles sont les suivantes : occupé (O)/ chômeur (C)/inactif (I)/ne sait pas (NSP). Dans le reste de la présente annexe, on utilisera l'abréviation SHA pour désigner la *situation hebdomadaire vis-à-vis de l'activité*.

Dans le cadre de l'EDTR, la *semaine+ est définie de façon particulière : sept jours consécutifs commençant un dimanche et prenant fin un samedi. La première et la dernière semaines de l'année font exception. La semaine 1 est définie comme commençant le 1^{er} janvier et se terminant le premier samedi du mois. De même, la dernière semaine commence le dernier dimanche de l'année et prend fin le 31 décembre. Ainsi, à peu près toutes les années comportent exactement 53 semaines. Pour les années où le 1^{er} janvier tombe un samedi, ce calcul donnerait 54 semaines. Pour s'en tenir à la norme des 53 semaines, la 53^e semaine de ces années comporte huit jours, soit du dimanche 24 décembre au 31 décembre. Cette situation se produira en l'an 2000, mais ne surviendra plus avant l'an 2028.

ÉTAPE A : Déterminer si la personne a répondu à l'interview sur le travail pendant l'année. Si aucune période d'emploi ou de chômage n'est enregistrée dans la base de données pour la personne au cours de l'année, cela veut dire que l'on n'a pas recueilli de données sur le travail pour cette personne. Dans ces cas, la SHA est établie à NSP

pour toutes les semaines. Les étapes B et C ne s'appliquent qu'aux répondants de l'interview sur le travail.

ÉTAPE B : Pour chaque semaine, certains dénombrements et indicateurs (par exemple, oui ou non) sont nécessaires pour l'algorithme servant à déterminer la SHA :

- < Un indicateur pour les personnes qui étudiaient à temps plein. Dans le cadre de l'EDTR, on ne recueille ces renseignements que sur une base mensuelle. Ainsi, une personne est réputée être étudiante à temps plein pendant une semaine, si elle a étudié à temps plein pendant le mois. Dans le cas des semaines qui chevauchent deux mois, la valeur utilisée correspond au mois comprenant la majorité des jours de la semaine en question.
- < Le dénombrement des emplois occupés par une personne. Cela peut être déterminé à partir des dates de début et de fin d'emploi. Si une personne occupait un emploi à un moment donné d'une semaine donnée, elle est réputée avoir occupé un emploi pendant cette semaine.
- < Le dénombrement des absences du travail d'une personne et, pour les mois au cours desquels des absences se sont produites, la détermination des activités de recherche d'emploi de la personne. On recueille les dates de début et de fin des absences du travail. En ce qui a trait aux dates d'emploi, une absence est comptée pour une semaine donnée si elle s'est produite à un moment ou à un autre de cette même semaine.
- < Un indicateur pour les personnes qui ont été en chômage et, le cas échéant, pour la recherche d'emploi par ces personnes au cours de la période de

chômage. Encore une fois, la période de chômage est liée à la semaine au cours de laquelle elle s'est produite. Les données sur la recherche d'emploi ne sont recueillies que sur une base mensuelle. Comme c'est le cas pour le statut d'étudiant, une personne est réputée avoir cherché un emploi pendant toutes les semaines comprises dans un mois où il y a eu recherche d'emploi. Les semaines qui chevauchent deux mois sont attribuées au mois qui comprend la majorité des semaines.

- < Un indicateur d'une période comprise entre une date d'offre d'emploi et une date de début d'emploi.

ÉTAPE C : À partir des données calculées à l'étape B, ces étapes sont suivies de façon séquentielle pour chaque semaine.

- < Initialiser la SHA à I.
- < Si une personne a occupé au moins un emploi, établir la SHA à O.
- < Examiner toutes les périodes d'absence du travail pour déterminer si l'une ou l'autre d'entre elles affecte la valeur de la SHA.
 - < Si le nombre d'absences est inférieur au nombre d'emplois occupés, les absences n'affectent pas la valeur de la SHA.
 - < Si une absence est due à une mise à pied temporaire - non saisonnière, établir la SHA à C.
 - < Si une absence est due à une mise à pied temporaire - saisonnière, déterminer si la personne a cherché du travail. Le cas échéant, établir la SHA à C. Dans la négative et si la SHA = O, établir la SHA à I.

- < Si la personne n'a pas occupé d'emploi mais a cherché du travail, établir la SHA à C.

- < Si la SHA = I et que la semaine se situe entre l'offre d'emploi et le début de l'emploi, changer la valeur à C.
(Justification : la personne veut travailler, mais elle ne cherche pas d'emploi, étant donné qu'elle en commencera un bientôt.)

- < Si la SHA = C et que la personne était un étudiant à temps plein, changer la valeur à I.
(Justification : les étudiants à temps plein ne sont prêts à travailler à aucun moment.)

ANNEXE B : ALGORITHME POUR LA DÉTERMINATION DE LA SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ À PARTIR DES DONNÉES DE L'EPA

Une classification de la situation vis-à-vis de l'activité (c'est-à-dire occupé, chômeur et inactif) est attribuée à chacun des répondants âgés de 15 ans et plus, à partir des réponses fournies à un certain nombre de questions dans le cadre de l'interview de l'EPA. La table de décisions qui suit illustre comment la classification est établie. Cette information a été recueillie dans le Guide de l'Enquête sur la population active.

